La ville d'Albi recrute

AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM) (F/H)

Contribuez chaque jour à l'épanouissement et à l'autonomie des enfants en maternelle en devenant Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (F/H).

Au sein de la Direction de l'éducation et l'enfance, vous serez en charge d'assister le personnel enseignant durant le temps scolaire, de participer aux activités éducatives pendant les temps scolaire et périscolaire et de maintenir en état les locaux et le matériel nécessaire à ces activités.

DÉTAIL DE L'OFFRE

- Poste de catégorie : C
- Filière : **ATSEM**
- Ouvert aux fonctionnaires et contractuels de droit public

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Albi
- Temps complet
- Rémunération selon les grilles indiciaires
- Prime de fin d'année

POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature
(CV et lettre d'accompagnement)
avant le vendredi 1er août 2025 à

Madame la Maire
Mairie d'Albi
16, rue de l'Hôtel de Ville - 81000 Albi
recrutement@mairie-albi.fr

PROFIL RECHERCHÉ

Qualifications

- CAP Petite Enfance ou Accompagnement Éducatif Petite Enfance

AVANTAGES

- Possibilité d'adhérer au COS (participation évènements familiaux, aides culturelles et sportives, remboursement adhésion médiathèque, tarifs réduits sur les billetteries...)
- 11 jours de ARTT
- Compte épargne temps
- Restauration collective
- Participation à la mutuelle (labellisées Fonction Publique Territoriale) et la prévoyance (si adhésion au contrat collectif de la collectivité)
- Participation aux transports domicile-travail (transports en commun et vélo)
- Participation au centre de loisirs *(en fonction de l'âge de l'enfant)*
- Indemnité enfant handicapé

CONTACT

Madame Sophie MARCOUL-ROUANET, Directrice l'éducation et l'enfance
Tél. : 05 63 49 11 60

Processus de recrutement | **Clôture de l'offre** > ***Jour 2 :*** **accusé réception** > ***À partir du jour 9 :*** **réponse aux candidats**

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.

AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM) (F/H)

Direction de l'éducation et de l'enfance

DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

Au sein de la Direction de l'éducation et l'enfance, l'ATSEM est chargé d'assister le personnel enseignant durant le temps scolaire, de participer aux activités éducatives pendant les temps scolaire et périscolaire et de maintenir en état les locaux et le matériel nécessaire à ces activités.

MISSIONS - ACTIVITÉS

Accueillir avec l'enseignant les enfants

Aider les enfants et les assister dans les actes de la vie courante, tout en les encourageant dans la voie de l'autonomie :

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect d'autrui, respect de l'environnement, etc.), d'hygiène corporelle et acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice...)

Conformément au projet éducation de la classe, assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques :

- Préparer et participer aux activités et ateliers
- Ranger et nettoyer après les activités
- Préparer la salle pour la sieste ou le repos, participer à l'endormissement et à la surveillance des enfants ainsi qu'à leur lever
- Participer aux sorties éducatives

Assurer l'accompagnement des enfants lors de la restauration scolaire :

- Surveiller les enfants lors des trajets entre l'école et la restauration scolaire
- Assurer le pointage, des présences
- Aider les enfants lors du repas et participer au service
- Participer au débarrassage et au nettoyage des tables
- Mettre en place des activités adaptées au temps du midi

Assurer la surveillance et l'animation des enfants lors des temps d'activité périscolaires / de la garderie du matin et/ou du soir :

- Organiser des jeux, des activités selon les besoins et les envies des enfants et en lien avec le projet éducatif de territoire
- Assurer le lien avec les familles

Assurer l'entretien de l'école, du mobilier et du matériel pédagogique :

- Le soir après la classe
- Pendant les périodes de congés scolaires, participer aux travaux de nettoyage approfondi
- Respecter les conditions d'utilisation des produits

POSITIONNEMENT AU SEIN DU SERVICE OU RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

Placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'école pendant le temps scolaire, l'ATSEM est sous la responsabilité directe de la collectivité sur les autres temps et plus particulièrement sous celle du coordonnateur

RESSOURCES OU COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs et savoir-faire

- Connaissance du développement (physique et psychologique) de l'enfant
- Notions liées aux handicaps
- Maîtrise des techniques d'hygiène et de sécurité
- Maîtrise des gestes d'urgence et de secours
- Connaissance des gestes et postures de travail à adopter dans le cas de manutention ou d'entretien des locaux
- Connaissance des techniques d'animation et d'éveil de l'enfant
- Savoir communiquer

Savoir-être

- Aptitude à travailler en équipe
- Faire preuve de patience et d'attention

PROFIL – FORMATION – EXPÉRIENCE

- CAP Petite Enfance ou Accompagnement Éducatif Petite Enfance

CATÉGORIE STATUTAIRE

- Poste de catégorie : C
- Filière : ATSEM

CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- Poste à temps complet :
  - 38h15 en semaine scolaire sur 4 jours (amplitude journalière 7h30-17h30)
  - 36h en semaine de vacances scolaires à répartir 10 jours d'entretien des locaux sur les petites vacances et 15 jours sur les grandes vacances
- Congés annuels et RTT pris exclusivement pendant les vacances scolaires